

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 mars 2023

| LWA nomme Simon Mattern en qualité de Counsel du département Droit du travail et de la Protection sociale |

« La nomination de Simon Mattern en qualité de Counsel illustre le savoir-faire, l'expertise et l'engagement dont il fait preuve au quotidien auprès de nos clients. Nous tenons à le féliciter chaleureusement » Amélie d'Heilly & Sarah-Jane Mirou (Associées LWA Social)



Simon a rejoint l'équipe Social du cabinet LWA en 2017, année de son inscription au Barreau de Paris.

Il accompagne les personnes privées comme publiques dans l'ensemble de leurs problématiques liées à la compréhension et la mise en œuvre du droit social, tant en conseil qu'en contentieux. Intervenant dans l'ensemble des branches du droit social, il manifeste une appétence particulière pour les sujets touchant à la protection sociale d'entreprise.

Fort de son expérience auprès d'opérateurs publics, notamment dans le domaine des transports, il a également développé une expertise particulière dans la conciliation des impératifs propres à l'exercice d'une activité de service publique avec le cadre applicable aux relations sociales.

COMPÉTENCES

- Relations collectives et individuelles de travail
- Conseil et contentieux
- Protection sociale complémentaire

FORMATION

- Master 2 Droit de la protection sociale (Université de Montpellier)
- Master 2 Droit du travail (Université de Bordeaux)
- Master 1 Droit social (Université de Bordeaux)

DERNIÈRES PUBLICATIONS

- Le travail hors les murs : quelle indemnisation ? La Semaine Juridique (mai 2021)
- L'ordonnance du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique, Le Journal du Management, Village de la Justice (avril 2021)
- Interview sur « Le transfert des salariés dans la semaine du transport routier de voyageurs » (mars 2022)

A propos de Latournerie Wolfrom Avocats – www.latournerie-wolfrom.com

Latournerie Wolfrom Avocats (LWA) est un cabinet d'avocats d'affaires pluridisciplinaires créé en 1995. Reconnu pour son expertise technique, sa rigueur et sa volonté d'innovation, LWA s'est constitué initialement autour du triptyque : M&A, droit public des affaires et droit des nouvelles technologies. Il s'est ensuite adjoint les compétences élargies pour couvrir tous les domaines les plus importants du droit des affaires : Droit immobilier, Private Equity, Droit fiscal, Droit social, Environnement, Concurrence, Contentieux... Soucieux de répondre aux besoins des entreprises du secteur public comme privé, start up ou grand groupe coté, LWA accompagne ses clients dans leur développement stratégique en France et à l'International : aussi bien dans les phases de conception, de négociation et de mise en œuvre de stratégies et de projets fondamentaux, que lors des contentieux et des arbitrages.

Contact Relation Presse : Anne-Cécile Healy : 01 56 59 74 74 - ac.healy@latournerie-wolfrom.com